
RENTRÉE SCOLAIRE 2022

DOSSIER DE PRESSE



CHIFFRES CLÉS (données au 26/08/2022)

Afin d'équilibrer les effectifs dans les différentes écoles publiques, la Ville de La Roche-sur-Yon est découpée en quinze secteurs scolaires. Chaque école accueille en priorité les élèves dont le domicile est rattaché à ce secteur.

15 écoles (réparties sur 16 sites)

307 agents (certains postes encore non pourvus, besoins encore méconnus, et AESH non positionnés) dont

- 45 Atsems et 14 Animatems,
- 16 responsables de restauration, 69 agents de restauration, d'accueil ou d'entretien,
- 27 remplaçants polyvalents,
- 16 responsables de site,
- 120 Animateurs.

3055 élèves inscrits dans les écoles publiques yonnaises réparties comme suit : **1096 élèves maternels + 1959 élèves élémentaires**. (Ces chiffres sont en date du 26/08 et ne sont pas définitifs. Des inscriptions vont être encore réalisées d'ici le 01/09 et des radiations ne sont pas encore connues).



CARTE ET EFFECTIFS SCOLAIRES

Fermetures :Ecole maternelle Jean Moulin (fermeture de la 6ème classe)

Ecole élémentaire Jean-Yole - (fermeture de la 6ème classe)

Ecole élémentaire Pyramides- (fermeture de la 8ème classe)

Ecole élémentaire Pont Boileau (fermeture d'une 7ème classe)

Ecole élémentaire Gluard (fermeture de la 6ème classe)

Ecole élémentaire F Tristan (fermeture de la 5ème classe)

Ecole élémentaire Angelmière (fermeture 4ème classe)

Ouvertures :Ecole élémentaire Pagnol (ouverture 7ème classe)

EFFECTIFS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA ROCHE-SUR-YON		
ECOLES	MATERNELLE	ELEMENTAIRE (hors ULIS)
	Effectifs au 22 août 2022	
Jean Yole	70	106
Jean Moulin	87 (+6 PSA)	164
Laennec	72	152
Pyramides	87	153
Pont Boileau	102	136
Léonce Gluard	66 (4 PSA)	120
André Malraux / Jean Roy	69	131
Flora Tristan	61 (4 PSA)	105
Marcel Pagnol	89 (2 PSA)	174
Montjoie	64	126
Rivoli	62 (5 PSA)	128
La Généraudière	58 (4 PSA)	112 (3 IEM)
Angelmière (1)	45 (5 PSA) + 8 UEMA	87
Moulin Rouge	92 (12 PSA)	153
Maria Montessori / Victor Hugo	65 (2 PSA)	112
	1 103	1 959
TOTAL Maternelle + Élémentaire	3 062	
Effectifs au 26 août 2021	1 115	2 009
	3 124	
Evolution 2021/2022	% -1.07%	- 2.49 %
	- 1.98 %	



LE PROTOCOLE SANITAIRE

Pour la rentrée scolaire, le protocole de l'Education nationale a été revu. Les mêmes règles s'appliquent aux accueils collectifs de mineurs. Il comporte 3 stades et un socle de mesures. Pour la rentrée scolaire seul le « socle » de mesures est actif. Il n'y a pas de restrictions particulières si ce n'est le respect des gestes barrières, un minimum de ventilation des locaux et le lavage des mains.

A noter une évolution notable en cas de changement de niveau de protocole : il ne se fera plus du jour au lendemain mais une période de transition de 10 jours sera mis en place afin de permettre aux équipes de s'organiser.

Les caractéristiques des différents autres niveaux sont expliquées sur le site de l'Education nationale à cette adresse : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>



FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale qui réunit tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : familles, Éducation nationale, Ville, maisons de quartier (AMAQY), Caisse d'allocations familiales, acteurs culturels et sportifs...

Porté par la Ville de La Roche-sur-Yon, le PEDT a pour objectif de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants de 2 à 15 ans, avant, pendant et après l'école, en organisant la complémentarité des temps éducatifs. Il donne un cadre de référence aux acteurs éducatifs et structure les projets pédagogiques des temps périscolaires : accueils, pause méridienne, activités péri-éducatives et « p'tits mercredis ».

Le projet 2020-2023 a été élaboré en associant les acteurs éducatifs de proximité sur 4 territoires (4 micro-PEDT) : Centre-ville, Pont Morineau, Liberté, Bourg-sous-La Roche, Vallée-Verte, Forges, Val d'Ornay, Saint-André d'Ornay, Pyramides, Jean-Yole, Rivoli.

2 objectifs :

- Développer avec et pour les enfants des projets pour bien vivre ensemble, prendre soin de soi et de l'environnement, découvrir et expérimenter
- Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

3 thématiques : Bien vivre ensemble ; Prendre soin de soi et de l'environnement ; Découvrir et expérimenter. Le PEDT a été signé et sa mise en œuvre est actuellement en cours.

Quelques exemples de projets réalisés dans le cadre du PEDT :

- Création d'une histoire et lecture animée à Montjoie
- Semaine de l'Europe en collaboration avec les relations internationales
- Développement des activités scientifiques avec une semaine thématique en Octobre
- Participation au festival "des clics et des livres"
- Développement des activités autour du sport adapté en vue d'un temps fort en juin dans la perspective des JO 2024
- Journée d'animation de plantation d'arbres à Moulin Rouge (2021-2022).
- Toutes les actions récurrentes : journée des droits de l'Enfant en novembre 2022, semaine du goût
-

- **Le Passeport du civisme** sera mis en œuvre sur l'année scolaire 2022-2023, Chaque enfant CMI/CM2 devra réaliser 5 actions citoyennes minimum à faire valider par un ambassadeur pour obtenir son diplôme final. 5 thématiques : le devoir de mémoire, la solidarité et intergénérationnel, histoire et patrimoine, protection des citoyens, protection de l'environnement.

Un nouveau PEDT va être élaboré avec les différents partenaires pour la période 2024-2027.

👉 **Les P'tits Mercredis**

Un accueil gratuit est proposé le mercredi matin dans les 15 écoles maternelles publiques pour les enfants qui y sont scolarisés. Ce temps de loisirs éducatif, « Les P'tits Mercredis » est déclaré à la DDCS et encadré prioritairement par des Atsems, repères pour l'enfant et les familles. Le responsable de site reste l'interlocuteur privilégié des familles.

La présence des enfants de maternelle à l'accueil du mercredi est facultative. En cas de fréquentation, une inscription est obligatoire avant chaque période de vacances, cette dernière peut être effectuée à l'année.

- 5 parcours éducatifs sont abordés dans l'année :
- Parcours citoyen dans ma ville
- Parcours nature et environnement
- Parcours alimentation
- Parcours bien-être
- Parcours les arts

👉 **Soutien scolaire**

La municipalité a mis en place un dispositif de soutien scolaire, avec pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer chez eux. Ce soutien scolaire s'adresse aux enfants scolarisés en CE2, CMI et CM2.

Organisée par la Ville de La Roche-sur-Yon après le temps scolaire dans l'établissement, le soutien scolaire est assuré par des enseignants volontaires rémunérés par la collectivité. La capacité maximum d'accueil par séance est limitée à 20 enfants. Les séances sont organisées 1 ou 2 soirs par semaine. L'inscription préalable est obligatoire.

La durée totale d'une séance est de 1h30 :

- 16h30-17h : goûter et temps de détente (le goûter est fourni par la restauration et le temps est encadré par l'enseignant)
- 17h-18h : soutien scolaire.

Sur 2021/2022 : quatre écoles élémentaires ont proposé du soutien scolaire (Flora-Tristan, Victor Hugo, Jean-Moulin et Moulin Rouge, à raison d'une à 2 séances / semaine – entre 10 et 28 enfants inscrits sur chacune des écoles)

Pour l'année scolaire 2022 / 2023, quatre écoles élémentaires se sont inscrites au dispositif : Jean Moulin et Victor Hugo renouvellent leurs demandes ; Rivoli, et Jean-Roy e s'inscrivent sur le nouveau dispositif.



DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

↳ Rappel des travaux 2022 dans les écoles

En 2021/2022, plusieurs travaux ont été menés dans les groupes scolaires :

- Sol classe de GS Rivoli: **8 885 euros HT**
- Sol salle de motricité Angelmière : **12 674 € TTC**
- Peinture Hall élémentaire Flora Tristan : **10 536 euros HT**

Montants des travaux dans les cours d'écoles 2021/2022

- aménagement et jeux de cour maternel Flora Tristan : **29740€ TTC** chantier effectué en septembre 2021
- jeu de cour élémentaire Montjoie **25000€ TTC** chantier effectué en septembre 2021
- Changement de sols souples à Moulin Rouge **8685€ TTC** même période
- Sol amortissants Jean Roy **5916€ TTC** même période

↳ Rénovation du groupe scolaire Laennec

Construit en 1963, le groupe scolaire Laennec constitué de plusieurs bâtiments (maternelle, restaurant, élémentaire) a connu plusieurs tranches de travaux depuis une dizaine d'années. Hormis une rénovation complète de l'étanchéité en couverture, la partie élémentaire n'a connu aucune réfection lourde. L'état de vétusté des locaux ne permet pas de répondre aux normes et exigences en termes d'accessibilité, de sécurité, de performance notamment aux regards des besoins fonctionnels des utilisateurs. Les deux sanitaires situés au niveau des préaux sont en mauvais état.

Dans ce cadre et dans un souci de modernisation de son patrimoine, la collectivité a décidé de procéder à une rénovation importante de l'école élémentaire. Ainsi, il est intégré dans le projet la réhabilitation de l'école élémentaire afin d'améliorer les conditions thermiques, ainsi que le confort, l'accessibilité et la sécurité dans l'usage quotidien des locaux.

Les travaux de réhabilitation concernent :

- la rénovation intérieure des classes, sanitaires et circulations (peinture, modification de cloisons, faux plafonds, mise en conformité électrique, câblage informatique, mise en place d'un système de sécurité incendie, création d'une ventilation mécanique...).
- retrait et désamiantage des façades existantes.
- l'amélioration thermique de l'enveloppe du bâtiment suite à la parution du décret tertiaire, (isolation par l'extérieur avec parements minéral composite, renfort de l'isolation en toiture avec réfection des couvertures étanchéité des deux bâtiments à R+I, remplacement des menuiseries PVC par des menuiseries Alu, création de volets roulants pour la protection solaire).
- ravalement des préaux et traitement acoustique des mêmes.

Les travaux d'extension concernent :

- le réaménagement des sanitaires sous les deux préaux.
- l'extension du volume existant afin de créer une nouvelle entrée, ainsi qu'un auvent y accolé reliant les deux préaux existants et, par conséquent, les deux blocs de l'école élémentaire.

Le choix des couleurs pour les bâtiments s'est déroulé en concertation avec la communauté éducative et notamment une consultation des élèves à l'initiative des enseignants.

Le projet prévoit également l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école élémentaire.

Suivant le calendrier prévisionnel de l'opération, les travaux sur site ont démarré dès le premier jour des vacances scolaires, le vendredi 08 juillet 2022. Les travaux se déroulent par phase prenant en compte les contraintes d'usages, avec une livraison au fur et à mesure de leur achèvement. La fin des travaux est prévue pour fin 2023.

Coût de l'opération évaluée à 3 000 000 € TTC

➔ **Restructuration et extension du groupe scolaire Montjoie**

Suite à l'augmentation passée et à venir des effectifs accueillis à l'accueil matin et soir et à la restauration au groupe scolaire Montjoie, la Ville de La Roche-sur-Yon souhaite améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel ville et enseignants en lançant une opération en site occupé de restructuration et d'extensions des bâtiments.

Le site n'a pas fait l'objet de travaux structurants depuis sa création en 1970.

Ainsi, le projet prévoit la restructuration de 1 169 m² de locaux et 347 m² d'extensions avec le périmètre d'intervention tel que défini ci-dessous :

- La réfection du système de sécurité incendie et remise aux normes de la sécurité incendie de l'ensemble du groupe scolaire,
- La restructuration intérieure et extension du bâtiment « Restauration », avec la mise en place d'un self-service,
- La restructuration intérieure et extension du bâtiment « Accueil matin et soir » avec la création supplémentaire de 2 salles d'activités,
- La restructuration intérieure de l'école maternelle avec la réalisation d'une tisanerie et d'une salle des maîtres. La création de sanitaires adultes et enfants dans un espace mutualisé.

La restructuration intérieure portera sur la réfection des murs, sols, plafonds, électricité, plomberie, chauffage, la création d'une ventilation mécanique, la mise en place d'une isolation en plafond et le remplacement des fenêtres simples vitrages. Suite à la parution du décret tertiaire, il sera réalisé en complément l'isolation par l'intérieur et le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments.

Sous réserve de l'attribution des marchés de travaux, il est prévu de démarrer en avril 2023 sur une durée de 24 mois. Les travaux se dérouleront par phase prenant en compte les contraintes d'usages, avec une livraison au fur et à mesure de leur achèvement. La fin des travaux est prévue en été 2025.

Coût de l'opération évaluée à 3 400 000 euros TTC

➔ **Plan numérique**

La Ville y a doté les écoles élémentaires en équipement et ressources informatiques :

- Refonte du câblage de l'école Victor Hugo et installation de VPI dans deux nouvelles salles de classe élémentaires,
- Changement d'une centaine d'unités centrales les plus anciennes par des modèles d'occasion mais plus récents,
- Installation de nouveaux vidéoprojecteurs interactifs dans la salle UPE2A à Jean Moulin, E13 à Laennec, E3 à Moulin Rouge.
- Renouvellement des abonnements à l'ENT e-Primo sur le nouveau marché du Rectorat, pour toutes les écoles,

Par ailleurs, toutes les écoles ont fait l'objet ces dernières années de rénovations de leurs câblages informatiques sauf Montessori, Victor Hugo et l'élémentaire de Laennec, tenant compte de la programmation d'une rénovation complète des bâtiments.

Ainsi, l'élémentaire de Laennec va faire l'objet d'une rénovation de câblage dans le cadre des travaux de réhabilitation globale, la maternelle a déjà été refaite. L'école Victor Hugo a été re-câblée cet été, réception à la rentrée. Restera Montessori mais qui a déjà une partie déjà câblée.

Récapitulatif par école de l'état de raccordement à la fibre, ainsi que les programmations restantes à venir :

- Groupe Scolaire Jean Yole > raccordement cet été
- Groupe Scolaire Jean Moulin > raccordé
- Groupe Scolaire Léonce Gluard > raccordement prévu en fin d'année
- Groupe Scolaire Laennec > raccordé
- Groupe scolaire Montjoie > raccordé
- Groupe Scolaire Rivoli > raccordé
- Groupe scolaire Pyramides > raccordé
- Groupe Scolaire Généraudière > raccordé
- Groupe Scolaire Marcel Pagnol > raccordé
- Groupe Scolaire Angelmière > raccordement cet été
- Groupe Scolaire Pont Boileau > raccordé
- Groupe Scolaire Flora Tristan > raccordé
- Groupe Scolaire Montessori > raccordé
- Groupe Scolaire Jean Roy > raccordé
- Groupe Scolaire Moulin Rouge > raccordé
- Groupe Scolaire Victor Hugo > raccordé



LA RESTAURATION SCOLAIRE

C'est en moyenne 380 000 repas par an (323 000 en 2021/2022 suite au COVID) servi sur les écoles. Les achats de denrées représentent -2 000 000 € TTC pour tous les convives (scolaires, crèches, CL, CCAS...) **Tous les fournisseurs sont nationaux, 75% sont régionaux** répartis en **28% de Yonnais, 19% du département de la Vendée (hors ville et agglomération)** et les **28% restants des autres départements de notre région.**

Produits locaux : 57% de produits achetés sont labellisés dans les menus des écoles dont 40% de produits BIO. La Ville souhaite intensifier les partenariats avec les fournisseurs locaux et met en place un nouvel outil de communication sur la spécification et l'origine des produits dans les menus à destination des familles via son site internet.

0 plastique

Objectif : supprimer le plastique sur l'ensemble des écoles d'ici au 1^{er} janvier 2025 (Loi Egalim).

Des tests avec utilisation de bacs inox avec couvercles étanches ont été réalisés en juin 2021, expérimentation sur 4 écoles (Moulin Rouge, Pyramides, Flora Tristan et Pont Boileau) et 2 Centres de Loisirs (Vallée verte et Pont Boileau)

Année scolaire 2021/2022 : Mise en place pour ces 4 écoles et les 2 centres de loisirs puis le centre de loisirs pluriel en avril 2022. (Investissement de 62 430 € et la création d'un emploi supplémentaire sur la cuisine centrale. Un self est déployé sur Pyramides à compter du 01 septembre 2022.

Bilan sur l'année scolaire 2021/2022 :

- **1.5T de plastique**
≈ **47 000 barquettes en moins**

Un agrandissement (80 m2) du CMR afin d'avoir des conditions de stockage et de nettoyage adaptées est indispensable pour le déploiement des bacs inox sur les autres sites.

2025 : suppression des barquettes en plastiques et déploiement des bacs inox sur l'ensemble des écoles et centres de Loisirs

Poursuite du repas alternatif et repas pour la planète pour tous

Le repas "alternatif" en remplacement du menu traditionnel sera de nouveau proposé aux familles. Il s'agit d'un menu complet sans viande sain et équilibré pour les enfants. L'objectif est de diversifier l'apport protidique (plats à base d'œuf, de fromage ou d'association de céréales et de légumineuses...) en respectant le besoin nutritionnel des enfants. Le repas végétarien dit "Repas pour la planète", sera lui aussi maintenu, une fois par semaine, pour l'ensemble des convives.

LES DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC

Un plan d'amélioration visant à accroître la qualité du service rendu aux usagers (enfants, familles) ainsi que l'attractivité des métiers sur les écoles a été acté.

Ainsi, plusieurs mesures sont mises en place dès la rentrée de septembre 2022 :

- L'augmentation de 10% de la quotité horaire de 11 animateurs titulaires (actuellement à 80%)
- L'augmentation de 10% de la quotité horaire de 15 animateurs afin de les positionner sur un nouveau profil d'animateur-référent (actuellement à 80%)
- L'augmentation de 10% de la quotité horaire des 5 animateurs du Pool animateurs remplaçants (actuellement à 80%) et la création de 3 postes supplémentaires au sein de ce Pool
- L'augmentation de 5% de la quotité horaire des 14 animatsems (actuellement à 85%)
- L'augmentation de 15% de la quotité horaire de 3 agents d'entretien (actuellement à 85%)
- L'octroi d'un régime indemnitaire aux agents contractuels
- La détermination de 40 profils d'agents contractuels à positionner à 90% avec une première vague de titularisation de 10 d'entre eux dès janvier 2023 (pour atteindre un total de 40 agents titularisés sur 4 années)

Par ailleurs, un travail important a été effectué sur les plannings de travail des agents permettant de leur proposer des journées continues de travail

LES DISPOSITIFS D'INCLUSION

La volonté de la Ville est l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans tous les groupes scolaires ayant des enfants avec une notification MDPH (maison départementales des personnes handicapés) et sur tous les temps périscolaires : pause méridienne, APE (activités péri-éducatives), P'tits mercredis, l'accueil matin et soir.

Personnes concernées : le personnel de restauration, les ATSEM, les animateurs les accompagnateurs qu'ils soient éducateurs, AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), personnel ADMR (aide à domicile en milieu rural), ASAP85

Les AESH sont des personnels de l'éducation Nationale, une extension de contrat est effectuée pour accompagner les enfants sur le périscolaire. Lorsque cela n'est pas possible ou insuffisant en nombre, la Ville fait appels aux agents de l'ADMR. (Prise en charge CAF uniquement sur les APE, l'accueil matin et soir, P'tits mercredis ; en effet la pause méridienne ne bénéficie pas de financements extérieurs).

Formation des agents : un plan de formation sur le handicap est développé au sein du service.

Des informations et des sensibilisations ont eu lieu sur tous les sites avec des classes ULIS et une formation spécifique aura lieu sur la Généraudière

Installation Loisirs Pluriels dans les locaux de l'accueil périscolaire Flora Tristan

Projets 2022-2023 :

Création d'un pool de remplacement d'AESH

Projet de mettre en place des référents Handicap sur certains sites

Cartographie (données 2020/2021):

Nombre d'enfants en situation de handicap : 106 enfants avec une notification MDPH ou PAI (projet d'accueil individualisé).

Nombre d'enfants bénéficiant d'AESH, ADMR ou de PAI sur les temps périscolaires : 61 enfants.

👉 **Classe ULIS** (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) mise en place le 1^{er} septembre 2015

Principe d'organisation : une enseignante spécialisée, une AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap).

Principe d'inclusion : inclusion des enfants dans les classes par niveau. 6 écoles élémentaires concernées (*effectifs pouvant évoluer pour la rentrée*):

- **Rivoli** : Troubles auditifs (2 « classes » de 7 enfants)
- **Flora -Tristan** : Troubles visuels, cognitifs, moteurs (7 enfants)
- **Pyramides** : Troubles cognitifs (1 x12 enfants)
- **Laënnec** : Troubles cognitifs (8 enfants)
- **Généraudière** : Troubles cognitifs, moteurs (10 enfants)
- **Angelmière** : Troubles cognitifs (une classe de 12 enfants)
- Moulin Rouge : Troubles cognitifs (12 enfants)

👉 **Classe UEMA** (Unité d'enseignement en Maternelle Autisme) mise en place en septembre 2016.

Principe d'organisation : Une enseignante spécialisée, une équipe d'éducateurs.

Principe d'inclusion : Inclusion des enfants dans les classes par niveau. 7 enfants à la Maternelle Angelmière.

👉 **Classe IEM** (Institut d'éducation Motrice) mise en place le 1^{er} septembre 2021

Principe d'organisation : en complément de l'enseignante spécialisée, les enfants sont accompagnés par un directeur d'unité et une équipe d'éducateurs et de soin (ADAPEI-ARIA).

Le principe d'inclusion dans les classes est sur le même modèle que les ULIS. 6 enfants sont accueillis à l'élémentaire de la Généraudière.

Une formation commune « Makaton* » pour le personnel municipal, les enseignants et les familles volontaires a aussi été proposée en janvier 2022 pour sensibiliser et répondre aux besoins spécifiques de ces enfants et ainsi améliorer la communication et la cohésion du groupe.

**Le MAKATON est une langue constituée d'un vocabulaire fonctionnel qui utilise la parole, les signes, les pictogrammes.*

Les unités d'enseignement « externalisées »

Les unités d'enseignement (UE) représentent « tous les dispositifs d'enseignement » implantés dans les établissements et services médico-sociaux (IME, SESSAD, IEM...). Elles sont régies par l'arrêté du 2 avril 2009.

Les UE « externalisées » sont des classes issues de ces établissements, la différence réside dans l'implantation de ce dispositif au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Les élèves qui fréquentent ce dispositif sont affectés à l'établissement spécialisé, de même que le personnel qui y intervient (enseignant, éducateurs, soignants...).